

port autonome de marseille

23 place de la République marseille 13
 Vu pour être annexé à l'Arrêté Préfectoral de ce jour.
 MARSILLE le 12 MARS 1973
 Pour le Préfet et par délégation
 Le Chef du Service de la Coopération et de l'Action Economique

Mairie de Fos-sur-Mer
 22 SEP 1973

ZAC DE LA FOSSETTE
 realisation

PLAN AMENAGEMENT DE ZONE

Phase	P.A.Z.		1
date	25 1 72		
échelle	1/2000		
dessiné	lopez mata - vincent		
modification	23 11 72		

GASTON JAUBERT 113 rue felix pyat 13 salon de provenç
 architecte d p l g 19 rue des saints peres 75 paris

OCCUPATION	N°	SURFACES	COS
galerie de services	Ao	3.950	0,25
bureaux	A1	103.720	0,27
	A2	8.880	0,30
équipements généraux	A3	34.340	0,25
	B	108.640	0,20
secteur commercial	C	5.428	0,50
complexe de restauration	C1	8.140	0,45
signal	C2	1.300	1,00
complexe hotelier	C3	19.712	0,35

industrie et artisanat sans nuisances	D	116.723	0,50
espaces réservés sous servitudes E.D.F.	E	213.250	0,10
espaces libres collectifs	F	17.000	0,02
espaces verts	G	187.780	
espace cede pour aménagement autoroutier		57.595	
voirie interne		88.897	
surface totale		975.353 m ²	
limite de la ZAC			
recul minimal des constructions en bordure de voies			
limite des couloirs de lignes EDF			
zone de parkings			
espace réserve pour voie éventuelle			

